



Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale • UNOCA • Bulletin trimestriel d'information



Afrique centrale - Situation politique et sécuritaire : le Représentant spécial face au corps diplomatique



Le 30 novembre, le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a rencontré les membres du corps diplomatique accrédités au Gabon. Cette réunion, qui a eu lieu dans la salle de conférence de l'UNOCA, a permis de partager les informations essentielles sur la situation politique et sécuritaire de l'Afrique centrale, quelques jours avant la présentation, au Conseil de Sécurité, du rapport du Secrétaire général y relatif. Il a notamment évoqué les dynamiques électorales dans certains pays de la sous-région. A ce sujet, rendant compte des conclusions de la 52^e réunion ministérielle de l'UNSAAC, le Chef de l'UNOCA a révélé que les Etats membres de la CEEAC ont décidé de se pencher sur la question d'un protocole sur la gouvernance électorale lors de leur 53^e session.

et de la consolidation de la paix en République centrafricaine, au Cameroun et au Tchad. S'agissant de ce dernier pays, il a souligné la nécessité de « mobiliser les partenaires pour accompagner la transition[...] et permettre sa conclusion dans le délai impartit ».

Priorités

M. Fall a aussi déroulé les priorités actuelles de l'UNOCA. Il a mis en exergue les défis transversaux, en insistant sur la sécurité climatique, les conflits agriculteurs-éleveurs, le terrorisme et l'extrémisme violent dans le Bassin du lac Tchad, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, entre autres. Pour faire face à ces défis, le Représentant spécial a fait observer que trois leviers principaux peuvent être pris en considération : « une intégration régionale renforcée sous l'égide de la CEEAC » ; « une meilleure coordination entre les Nations

Unies, la CEEAC et les partenaires » et, enfin, « une plus grande appropriation et un leadership renforcé des Etats de la sous-région ». Dans ce contexte, il a plaidé pour un renforcement des capacités de la Commission de la CEEAC ainsi que de l'urgence d'une mobilisation afin de « trouver des solutions durables à la problématique du manque de ressources ». Des représentants du corps diplomatique ont partagé leurs analyses et points de vue sur les questions abordées. Ils ont saisi cette occasion pour exprimer leur satisfaction par rapport aux développements fournis par le Représentant spécial. Ils ont aussi salué l'organisation de la rencontre du 30 novembre, une activité et une tradition auxquelles l'UNOCA attache une très grande importance.



Unies, la CEEAC et les partenaires » et, enfin, « une plus grande appropriation et un leadership renforcé des Etats de la sous-région ». Dans ce contexte, il a plaidé pour un renforcement des capacités de la Commission de la CEEAC ainsi que de l'urgence d'une mobilisation afin de « trouver des solutions durables à la problématique du manque de ressources ».

Des représentants du corps diplomatique ont partagé leurs analyses et points de vue sur les questions abordées. Ils ont saisi cette occasion pour exprimer leur

satisfaction par rapport aux développements fournis par le Représentant spécial. Ils ont aussi salué l'organisation de la rencontre du 30 novembre, une activité et une tradition auxquelles l'UNOCA attache une très grande importance.



Le briefing du Représentant spécial au corps diplomatique en quelques images



21e rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA



Le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a présenté devant le Conseil de sécurité, le 15 décembre 2021, le 21e rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Le rapport propose un état des lieux des questions essentielles liées à la paix et à la sécurité qui ont marqué la sous-région durant le semestre écoulé. Outre les nouveaux faits enregistrés dans ces domaines, le rapport aborde ceux relatifs aux droits de l'homme, aux effets des changements climatiques et des catastrophes natu-

relles sur la stabilité, entre autres.

« Les conflits, les inondations et les épidémies dans diverses parties de l'Afrique centrale, accentués par la COVID-19, ont continué d'avoir de graves conséquences sur la situation humanitaire dans la sous-région et un effet particulier sur les femmes et les groupes marginalisés », constate M. António Guterres. Dans son rapport, le Secrétaire général de l'ONU insiste sur les « graves conséquences » de cette pandémie (COVID-19) sur la stabilité politique et socioéconomique de la sous-région. Au-delà de la résilience des Etats membres de la CEEAC face à cette « crise

sans précédent et les mesures qu'ils prennent pour en atténuer les retombées économiques, sociales et politiques », il les encourage à « redoubler d'efforts pour veiller à ce que les vaccins soient à la disposition de tous, en particulier des populations vulnérables ».

Gouvernance électorale

Pour le reste, l'accent est mis sur les enjeux de la gouvernance électorale et démocratique. Sao Tomé-et-Principe, considéré comme un exemple « sur le plan du transfert pacifique du pouvoir en Afrique centrale », constitue une satisfaction. Le Secrétaire

général de l'ONU note cependant que, globalement, « les élections continuent d'être une source de tension en Afrique centrale ». Au moment où cette sous-région « entame un nouveau cycle électoral », il plaide pour que les Etats de la CEEAC prennent des mesures pour promouvoir des réformes menant à des « élections crédibles, transparentes et inclusives », y compris en adoptant un protocole sur la gouvernance électorale. Une démarche conforme à la Déclaration de Malabo sur des élections démocratiques et pacifiques comme moyen de renforcer la stabilité et d'atteindre les objectifs de développement durable en Afrique centrale.

Plusieurs pays ont « continué à être confrontés à des problèmes politiques et de sécurité »

Devant le Conseil de sécurité, le Représentant spécial a indiqué que plusieurs pays de la CEEAC ont continué à être confrontés à des « problèmes politiques et de sécurité ayant des répercussions négatives avérées ou potentielles sur les pays voisins et la stabilité régionale ». Le Cameroun, la RCA et le Tchad ont particulièrement retenu son attention. Nous proposons ci-dessous l'essentiel de ce qu'il en a dit.

■ Cameroun

« La violence se poursuit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, y compris contre des cibles civiles. Le conflit prend de plus en plus une tournure régionale, avec des groupes armés non-étatiques qui formeraient des alliances avec des groupes étrangers et déploieraient des armes et des tactiques plus complexes. Malheureusement, les initiatives visant à résoudre le conflit de manière pacifique ont fait des progrès limités. Dans ce contexte, je salue les nouvelles initiatives locales visant à promouvoir une approche allant de la base vers le sommet qui contribuerait à terme à créer un environnement propice à la résolution de la crise par le dialogue.

J'appelle également toutes les parties à prendre des mesures sincères et décisives en vue d'une solution politique négociée. Nous encourageons les principaux acteurs du pays et de la diaspora sur la nécessité d'aller plus loin dans un dialogue constructif, en complément des recommandations du Grand dialogue national, pour une résolution pacifique et durable de la crise. Un soutien international cohérent et coordonné continuera d'être crucial à cet égard ».

■ République centrafricaine

« [...] Mes consultations avec les autorités nationales et les partenaires internationaux, en étroite coordination avec le Représentant spécial Mankeur Ndiaye de la MINUSCA, sur la dimension régionale du conflit, ont mis en évidence les efforts continus de la région pour aider le pays à tracer une voie vers une paix durable. Je suis convaincu qu'un engagement régional concerté, cohérent et coordonné, notamment dans le cadre de la feuille de route adoptée à Luanda en septembre [2021], est primordial pour soutenir la mise en œuvre effective de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA, qui reste la seule voie viable vers une stabilité durable ».

■ Tchad

« Le Tchad a fait des progrès significatifs pour atteindre les étapes clés de la transition, malgré des défis importants [...]. Les autorités de transition ont pris la décision, il y a [plusieurs] semaines, d'accorder l'amnistie à certains membres de groupes armés dans le cadre des efforts visant à encourager ces derniers à prendre part aux processus de dialogue et de réconciliation, ce qui renforcera leur caractère inclusif. Le dialogue national inclusif envisagé constitue également une occasion historique ; nous espérons qu'il sera pleinement inclusif, significatif et transparent, et je salue vivement tous les efforts déployés à cet égard par les parties prenantes tchadiennes. Les prochaines étapes de la transition - le dialogue national, les élections et le DDR envisagé pour les combattants tchadiens de retour au pays - nécessiteront un soutien international supplémentaire important, d'autant que le Tchad continue de [faire face à] une situation socio-économique désastreuse. Il sera également important d'intensifier les efforts visant à renforcer le contrat social et le tissu social dans le contexte de la transition et au-delà ».

Afrique centrale : pour une stratégie régionale de lutte contre les discours de haine



La 52^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) a pris fin le 26 novembre 2021 à Libreville au Gabon, après cinq jours de travaux. La nécessité impérieuse de développer une stratégie régionale de prévention et de lutte contre les discours de haine fait partie des principales recommandations de cette session. Le Comité a salué les efforts déjà entrepris dans ce sens, notamment à travers la tenue, du 26 au 29 octobre 2021 à Douala (Cameroun), d'un « Forum régional de sensibilisation et de renforcement des capacités des médias sur la prévention des conflits liés aux discours de haine et la lutte contre ce phénomène en Afrique centrale ». Il a pris bonne note avec satisfaction des trois autres forums envisagés à Bangui (pour les médias en ligne et les acteurs des réseaux sociaux), à Ndjamena (pour les régulateurs des médias et de la communication) et à Kinshasa (pour toutes les parties prenantes).

Les membres de l'UNSAC ont félicité la Commission de la CEEAC et l'UNOCA ainsi que

leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux pour ces initiatives conjointes, et les ont encouragés de continuer à travailler ensemble



afin de proposer aux Etats membres un projet de stratégie régionale de prévention et de lutte contre les discours de haine en Afrique centrale. Dans cette perspective, les ministres des Affaires étrangères des onze pays membres du Comité et les autres chefs de délégation ont aussi

invité la CEEAC et l'UNOCA à faire un point d'information sur cette question lors des prochaines réunions du Comité.

De manière générale, ils ont examiné et adopté le rapport des experts sur la situation géopolitique et sécuritaire de la sous-région. Leurs préoccupations essentielles et réflexions sur les enjeux liés à la paix et à la stabilité de l'Afrique centrale y sont résumées. Les effets néfastes du

changement climatique ont occupé une place primordiale parmi les questions qui ont mobilisé l'attention (voir page 5) ainsi que les dossiers concernant la lutte contre le terrorisme et la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, entre autres.

Déclaration sur le Tchad

Sur le plan politique, la situation dans plusieurs pays était également au centre des débats. Dans ce contexte, outre la République centrafricaine et la République démocratique du Congo, les participants ont particulièrement discuté de celle du Tchad, y compris dans le cadre d'un huis-clos ministériel. Ils ont adopté une déclaration dans laquelle ils réitèrent leur « soutien au processus de transition » dans ce pays (voir page 8).

La 52^e réunion de l'UNSAC a été présidée par le Ministre gabonais des Affaires étrangères, M. Pacôme Moubelet Boubeya, dont le pays a succédé au Burundi à la tête du Comité. Le bureau, dont le mandat est de six mois, comprend également l'Angola (première vice-présidence), Sao Tomé et Príncipe (deuxième vice-présidence) et le Cameroun (rapporteur).

Le Secrétariat de l'UNSAC est assuré depuis 2011 par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef dudit bureau, a pris part à la session ministérielle (voir page 6), de même que son collègue Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des grands Lacs, et plusieurs autres experts onusiens. La Commission de la CEEAC y était représentée par M. Mangaral Bante, Commissaire aux Affaires politiques, Paix et Sécurité (voir page 7).

Les membres de l'UNSAC ont décidé de mener des consultations afin de déterminer le lieu et la date de leur 53^e réunion prévue en principe durant le premier semestre de l'année 2022.



L'impact du changement climatique sur la sécurité

Le débat thématique de la 52^e réunion de l'UNSAC portait sur l'impact du changement climatique sur la sécurité en Afrique centrale. Suite à une présentation de l'UNOCA sur cette problématique, le Comité a pris « acte de la reconnaissance de l'urgence climatique et les liens avec la paix, la sécurité et la stabilité de l'Afrique centrale ». Dans ce contexte, il a exhorté la CEEAC et les États membres à développer et à mettre en œuvre, avec l'appui de l'UNOCA, « une vision régionale de la sécurité climatique en vue de prévenir et limiter les risques sécuritaires liés au

changement climatique, tout en renforçant la résilience des populations ».

Par ailleurs, le Comité a encouragé l'UNOCA et la CEEAC à « engager un plaidoyer conjoint avec les États membres pour une compensation renforcée auprès de la communauté internationale, notamment les pays les plus pollués, conformément aux engagements pris à la COP21 ». Les participants ont aussi recommandé l'élaboration d'un « programme régional élargi de reboisement en Afrique centrale en vue de la préservation de l'environnement et de la biodiversité ».

Audience au palais de la Rénovation en marge de la 52^e réunion

En marge de la 52^e réunion de l'UNSAC, le Chef de l'État gabonais, M. Ali Bongo Ondimba, a reçu en audience, le 26 novembre au palais présidentiel, une délégation de ministres des Affaires étrangères et hautes personnalités. Conduite par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, la délégation lui a rendu compte du déroulement des travaux du Comité. Elle a saisi cette occasion pour saluer son leadership en matière de protection de l'environnement et son engagement dans la lutte contre les changements climatiques - question qui était du reste au cœur des débats des assises de Libreville.

La délégation a également exprimé sa gratitude au Président Ali Bongo Ondimba pour la qualité de l'accueil avant de magnifier ses efforts en faveur de l'intégration régionale et du renforcement des capacités de la Commission de la CEEAC.



EN BREF

■ 79^e Assemblée générale de l'ONU

Le Ministre des Relations extérieures du Cameroun, M. Lejeune Mbella Mbella, a informé le Comité de la décision du gouvernement de son pays de briguer la présidence de la 79^e Assemblée générale des Nations Unies en 2024. Il a sollicité à cet effet l'appui des États membres de la CEEAC.

■ Situation financière

Le Comité a examiné la situation financière et a réitéré « la nécessité pour les États membres de respecter leurs engagements financiers », notamment par le paiement régulier des contributions au fonds d'affectation spéciale du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Lors de la 29^e réunion tenue du 19 au 23 novembre 2009 à Ndjamena (Tchad), ils avaient pris la résolution ferme de verser, chaque année, un montant minimal de 10 000 dollars US. Une Déclaration publiée le 8 mai 2009 à l'issue de leur 28^e session organisée à Libreville souligne le caractère obligatoire de cette contribution, compte tenu de son importance pour le fonctionnement de l'UNSAC ainsi que pour la mise en œuvre de ses activités.

■ Lutte contre la COVID-19

La Commission de la CEEAC a fait le point sur l'état de la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre la COVID-19. Il en ressort que des efforts étaient nécessaires pour atteindre l'objectif de 30% de couverture vaccinale escompté avant la fin de l'année 2021. Des stratégies de vaccination ont été mises en place dans l'ensemble des États membres du Comité, même s'ils font face à quelques défis : accès aux vaccins, leur stockage ainsi que la réticence de certains citoyens à la vaccination. On retient également que « l'Afrique centrale est en retard dans l'acquisition d'une immunité collective au niveau régional ». Et d'après la CEEAC, « cette situation comporte le risque que la pandémie ne s'installe sous des formes plus sérieuses, justifiant de nouvelles mesures restrictives par les États [...], lesquelles pourraient à nouveau mettre en péril les économies de la sous-région ». Par ailleurs, le Comité a noté que, malgré tout, la COVID-19 représente une opportunité que la sous-région devrait exploiter pour promouvoir ses atouts dans le domaine de la pharmacopée.

■ Motion de remerciements

Comme le veut la tradition, les Ministres des Affaires étrangères et les chefs de délégation présents à la 52^e réunion de l'UNSAC ont publié une « motion de remerciements » à la fin de leurs travaux. Ils y réaffirment leur « attachement aux valeurs de paix, de sécurité et de stabilité si nécessaires à [leurs] populations respectives et indispensables au développement socio-économique de [leur] sous-région ». Ils expriment aussi leur satisfaction par rapport à « l'atmosphère de convivialité et de confiance réciproque qui a prévalu toute au long de [leurs] travaux ainsi que lors de la visite guidée de la Forêt du Cap ». Une situation qui traduit « l'accueil chaleureux et les marques d'attention fraternelles dont [ils ont] été l'objet pendant [leur] séjour en République gabonaise ». La motion de remerciements a été lue par la Ministre centrafricaine des Affaires étrangères, Mme Sylvie Baïpo-Temon.

Créer les conditions permettant l'alternance politique pacifique par les urnes



Extrait de l'allocution de M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA lors de la 52^{ème} réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), le 26 novembre 2021.

« [...] Depuis notre dernière réunion tenue à Bujumbura, en mai [2021], l'Afrique centrale a continué de faire face à des défis immenses à sa stabilité. Il s'agit tout d'abord de manifestations dans cette sous-région des défis mondiaux comme le changement climatique, le terrorisme et l'extrémisme violent [...].

La menace terroriste peut paraître limitée dans notre sous-région, puisque juste une poignée d'États en sont directement affectés. Cependant, comme l'ont reconnu récemment les Chefs d'États du G5 Sahel, cette menace est clairement en train de se déplacer vers le Golfe de Guinée, et nous constatons aussi les efforts des groupes terroristes pour s'implanter plus au sud, en Afrique australe, et aussi en Afrique de l'Est. Et avec la situation qui prévaut en Libye, ce ne serait pas exagéré que de dire que l'Afrique centrale risque d'être prise en tenailles par le terrorisme et l'extrémisme violent si l'on n'y prend garde.

La sous-région dans son ensemble, et chaque Etat pris individuellement, doivent donc considérer le terrorisme comme une menace directe, renforcer les mécanismes régionaux de prévention et de riposte et mutualiser les moyens pour y faire face. Les Nations Unies sont prêtes à apporter leur appui technique dans ce sens dans divers domaines [...].

Face à la multiplication des changements non constitutionnels de régimes sur le continent, notre sous-région, pour assurer de manière durable sa stabilité, doit aussi préserver ses acquis démocratiques et créer les conditions permettant le débat démocratique et l'alternance politique pacifique par les urnes comme nous venons d'en connaître à São Tomé-et-Príncipe. J'encourage ainsi l'Afrique centrale, à l'instar de l'Union africaine et des autres sous-régions du continent, à avancer rapidement vers l'adoption d'une vision, de valeurs et principes partagés de la démocratie ainsi que d'un cadre juridique et des mécanismes de prévention et de réponse aux changements non-démocratiques de gouvernement [...].

Les défis auxquels notre sous-région est confrontée proviennent aussi des situations internes dans un certain nombre de pays, avec des implications avérées ou po-

tesures prises par les autorités centrafricaines pour créer les conditions propices à un tel dialogue, y compris la déclaration d'un cessez-le-feu unilatéral. Nous appelons les groupes armés à cesser leurs hostilités et à s'engager de bonne foi dans le processus de DDR, conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA, telles que réaffirmées dans la feuille de route conjointe adoptée à Luanda, en septembre [...].

La situation au Tchad préoccupe au plus haut niveau la sous-région. Au-delà des incertitudes dans lesquelles le décès tragique du Maréchal Idriss Déby Itno a plongé ce pays, le peuple tchadien et les autorités de la transition doivent faire face à des menaces sécuritaires graves à pratiquement toutes les frontières du Tchad. Nous reconnaissons aux autorités de la transition le mérite d'avoir pu préserver la sécurité et l'intégrité territoriale du Tchad tout en prenant des mesures pour une transition et des processus de dialogue et de réconciliation nationale inclusifs [...].

La situation au Cameroun, en proie aux crises liées à Boko Haram et à l'ISWAP dans son septentrion, et à la violence due à l'activisme des groupes armés dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, nous interpelle aussi. Nous condamnons fermement les attaques contre les populations civiles et les écoles. Nous saluons les mesures prises par le gouvernement du Cameroun en vue de résoudre pacifiquement et durablement ces différentes crises et répondre aux besoins des populations affectées.

Il en va de même pour la République démocratique du Congo (RDC) confrontée, dans sa partie orientale, à l'activisme des groupes armés, y compris des groupes étrangers, qui y entretiennent l'instabilité et participent à l'exploitation illicite des ressources naturelles depuis plus de deux décennies. Je me réjouis des mesures énergiques prises par le gouvernement de la RDC ces derniers mois, y compris le renforcement des opérations militaires et de la coopération avec les États voisins afin d'éradiquer ces groupes armés. Une coordination accrue avec la force de maintien de la paix des Nations Unies présente en RDC permettrait d'optimiser l'impact de ces mesures, dans le respect des obligations internationales du pays en matière des droits de l'homme et de droit international humanitaire [...].

▲ Face à la multiplication des changements non constitutionnels de régimes sur le continent, notre sous-région, pour assurer de manière durable sa stabilité, doit aussi préserver ses acquis démocratiques et créer les conditions permettant le débat démocratique et l'alternance politique pacifique par les urnes comme nous venons d'en connaître à São Tomé-et-Príncipe.

tentielles pour d'autres pays. Permettez-moi d'en évoquer quelques-unes.

Tout d'abord, la situation en République centrafricaine (RCA) continue d'être une source de préoccupation pour la sous-région, en particulier la persistance de la violence, y compris celle ciblant les populations civiles, les acteurs humanitaires et les casques bleus de la MINUSCA.

Nous nous réjouissons de la ferme volonté du Président Faustin Archange Touadéra d'organiser un dialogue républicain en vue d'une résolution pacifique du conflit. À ce titre, nous saluons les

La Commission de la CEEAC face aux défis politiques et de sécurité

Ci-dessous, un extrait de l'allocution du Président de la Commission de la CEEAC lue par le Commissaire aux Affaires politiques, Paix et Sécurité, M. Mangaral Bante.



« [...] L'UNSAC offre à notre région et aux Etats qui la constituent un créneau de choix pour échanger et réfléchir autour des problèmes sécuritaires auxquels ils sont confrontés. Et, c'est effectivement, en prenant la mesure de ces défis sécuritaires et de leurs implications certaines pour la paix et la stabilité régionales que le Comité continue à servir de laboratoire pour la production des politiques et stratégies sur la paix et la sécurité utiles à l'Afrique centrale.

[...] Malgré la contribution louable des Etats membres du Comité à la lutte contre l'insécurité, l'Afrique centrale reste exposée à un nombre important des menaces sécuritaires que ce bref mot de circonstance ne saurait énumérer de manière exhaustive.

Le terrorisme et l'extrémisme violent constituent l'un de plus grands défis sécuritaires de notre région qui se retrouve cernée par les menaces provenant de toutes les autres quatre régions du Continent africain. Un autre défi sécuritaire étroitement lié au terrorisme est la question de la persistance des groupes armés très souvent dépourvus du moindre agenda politique et qui, progressivement, se transforment en groupes terroristes.

L'insécurité maritime dans le Golfe de Guinée, la circulation illégale des armes et l'exploitation des ressources naturelles sont tout autant des défis sécuritaires non négligeables en Afrique centrale. Cependant, je ne saurais passer sous silence les tensions liées aux processus électoraux qui, dans certains cas, ont mis en danger la cohésion nationale et même amplifié les risques de guerre civile dans certains Etats membres [...].

La Commission de la CEEAC reste engagée dans ses efforts destinés à relever les défis sécuritaires que je viens de mentionner ci-dessus. Le protocole révisé du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) entré en vigueur en 2020 adopte une

▲ La Commission de la CEEAC reste engagée dans ses efforts destinés à relever les défis sécuritaires [...]. Le protocole révisé du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) entré en vigueur en 2020 adopte une approche à la fois ambitieuse et novatrice des questions sécuritaires. Il institue un Comité technique spécialisé sur la défense, la sûreté et la sécurité en même temps qu'il met en place un Mécanisme régional de coopération judiciaire et policière.

approche à la fois ambitieuse et novatrice des questions sécuritaires. Il institue un Comité technique spécialisé sur la défense, la sûreté et la sécurité en même temps qu'il met en place un Mécanisme régional de coopération judiciaire et policière.

La nouvelle architecture de paix et de sécurité de la région s'appuie

désormais sur le Comité des Représentants Permanents, organe permanent appelé à contribuer au renforcement de la capacité d'anticipation et de réponse aux crises de la Communauté et prévoit aussi la mise en place d'un Comité de Sages [...].

L'ONU salue les « effets positifs » de la réforme institutionnelle de la CEEAC

Dans son discours à l'ouverture de la 52^e réunion de l'UNSAC, le Chef de l'UNOCA a exprimé sa satisfaction par rapport aux « effets positifs » de la réforme institutionnelle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Il a notamment fait état de la mise en place des nouveaux organes prévus par la réforme, tel que le Comité des Représentants permanents, la tenue régulière des réunions statutaires et les initiatives prises par la Commission de la CEEAC dans le domaine de la paix et de la sécurité. Dans ce registre, M. François Louncény Fall a mis en relief la mobilisation dans le cadre de la résolution de la crise en RCA, y compris en collaboration avec la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Il a rappelé que la Commission de la CEEAC s'est « investie pour une élection présidentielle apaisée à São Tomé-et-Príncipe, en y déployant une mission d'observation ainsi qu'un Envoyé spécial pour aider au règlement de la crise électorale qui a failli faire dérailler le processus ». De plus, il a souligné que cette organisation sous-régionale est « restée au chevet du Tchad pendant cette période de transition et entend renforcer son engagement dans ce pays ». Pour conclure, il a tenu à réitérer « l'engagement de l'UNOCA à mobiliser tout le système des Nations Unies pour soutenir les efforts de la CEEAC et de ses Etats membres pour relever les nombreux défis régionaux à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Afrique centrale ».

Déclaration de Libreville sur le soutien au processus de transition au Tchad



Nous, Ministres et Chefs de délégation des États membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ;

Réunis à Libreville, en République Gabonaise, le 26 novembre 2021, à l'occasion de la cinquante-deuxième réunion ministérielle dudit Comité ;

Après avoir examiné la situation géopolitique et sécuritaire dans la sous-région de l'Afrique centrale et en particulier au Tchad ;

Prenons note avec satisfaction des efforts déployés par les autorités de la transition tchadienne pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la préservation de la stabilité et de la sécurité dans le pays en dépit d'un environnement interne et régional complexe ;

Saluons, à ce titre, les efforts consentis par les autorités de transition pour mettre en œuvre de façon diligente la Feuille de Route de la transition en ses trois axes prioritaires, à savoir : (i) Renforcement de la sécurité et de la défense ; (ii) Organisation du Dialogue, Consolidation de la paix et de l'Unité nationale ; (iii) Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'État de Droit ;

Félicitons tout particulièrement les autorités de la transition pour la mise en place des organes chargés de l'organisation du dialogue national inclusif, notamment le Comité d'organisation du Dialogue national inclusif (CODNI) et le Comité technique spécial relatif à la préparation de la participation des politico-militaires au Dialogue national inclusif ;

Exhortons les autorités de la transition à poursuivre leurs efforts aux fins de garantir une participation active des femmes et des jeunes au processus de dialogue, y compris dans les instances chargées de l'organisation du Dialogue national inclusif ;

▲ Les Ministres et Chefs de délégation des États membres de l'UNSAC ont encouragé « tous les acteurs politiques ainsi que les organisations de la société civile à saisir l'opportunité qui leur est offerte de contribuer au renforcement de la démocratie, de la bonne gouvernance et à la consolidation de la paix au Tchad en participant activement au Dialogue national inclusif »

Encourageons tous les acteurs politiques ainsi que les organisations de la société civile à saisir l'opportunité qui leur est offerte de contribuer au renforcement de la démocratie, de la bonne gouvernance et à la consolidation de la paix au Tchad en participant activement au Dialogue national inclusif ;

Invitons l'opposition armée à s'engager effectivement dans le processus de désarmement, démobilisation, et réinsertion (DDR), afin de jouer pleinement son rôle ;

Exprimons notre gratitude à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, à l'Union africaine, à l'Union européenne, aux Nations Unies et aux partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à tous ceux qui, directement ou indirectement, apportent un appui multiforme au Tchad, et les exhortons à rester mobilisés et poursuivre leurs efforts d'accompagnement de la mise en œuvre de la Feuille de Route pour la Transition au Tchad ;

Invitons l'Union africaine et la CEEAC à renforcer leur dispositif en République du Tchad aux fins d'accompagner le processus de transition ;

Exprimons notre reconnaissance aux autorités de la transition pour avoir maintenu leur engagement en appui au rétablissement et au maintien de la paix et la sécurité au niveau régional et continental, notamment par la

poursuite de la participation du Tchad aux opérations de la Mission multidimensionnelle et intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de la Force conjointe du G5 Sahel, et de la Force multinationale mixte avec les pays du bassin du lac Tchad engagés dans la lutte contre les groupes terroristes, notamment Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest ;

À ce titre, **Exprimons** notre vive inquiétude face à la multiplication des attaques contre les forces de défense et de sécurité dans la région du bassin du Lac Tchad, et **invitons** la communauté internationale, en particulier les Nations Unies, à redoubler d'efforts en appui aux efforts de l'Union africaine, la CEEAC et la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) et des organisations de la sous-région afin de contrer les effets du terrorisme et ses conséquences sur les populations du bassin du Lac Tchad et du Sahel ;

Saluons la tenue de la Troisième réunion du Forum des Gouverneurs pour la coopération régionale sur la stabilisation, la consolidation de la paix et le développement durable du Bassin du Lac Tchad, qui s'est tenue à Yaoundé, au Cameroun, du 4 au 5 octobre 2021 et qui a évalué la situation humanitaire et sécuritaire dans le bassin du lac Tchad, les progrès dans la mise en œuvre des interventions de stabilisation, ainsi que la contribution de la société civile à la stabilisation de la région. **Invitons** l'Union africaine, la CEEAC, la CBLT et les Nations Unies à renforcer la coordination de leurs activités et efforts de plaidoyer de haut-niveau en soutien à l'action des États affectés ;

Nous engageons, individuellement et collectivement dans le cadre bilatéral ou multilatéral, à continuer à soutenir les efforts des autorités et du peuple tchadien pour un aboutissement heureux de la transition et le retour à l'ordre constitutionnel dans les meilleurs délais.

Fait à Libreville, le 26 novembre 2021

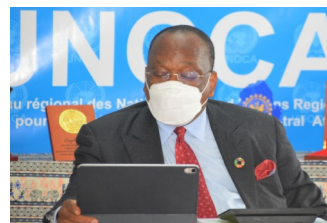
Prévention des conflits : l'UNOCA continue de promouvoir l'approche régionale



La traditionnelle réunion des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordinateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale a eu le 1^{er} décembre 2021. En raison des contraintes diverses, elle s'est tenue en mode virtuel et a favorisé des discussions impor-

tantes sur les questions de paix, de sécurité et de développement dans la sous-région. Au-delà de l'état des lieux dans ces domaines, les uns et les autres ont mis en relief leurs priorités.

Le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a remercié ses collègues pour leur participation et pour leurs contributions



constructives aux échanges. Il a révélé que l'UNOCA envisage de développer une approche régio-

nale de prévention des conflits, en collaboration avec les Coordinateurs résidents basés en Afrique centrale. M. Fall a expliqué que cette démarche a pour but d'aborder les problématiques liées à la prévention des conflits de manière holistique. Il s'agit aussi de créer des synergies entre les efforts de prévention des conflits aux niveaux régional et national.



RENDEZ-VOUS A BRAZZAVILLE EN 2022

La prochaine rencontre des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordinateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale est prévue début février 2022 à Brazzaville (Congo).

Les Conseillers paix et développement travaillant dans les bureaux des Coordinateurs résidents se réuniront en marge de cette session.

ONU – Afrique de l'Ouest et Sahel : le Chef de l'UNOCA à la 36^e réunion de haut niveau



© Photo UNOWAS

A l'invitation du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), M. Mahamat Saleh Annadif, les Chefs des entités onusiennes dans l'espace couvert par ce Bureau ont tenu, le 15 novembre 2021 à Dakar (Sénégal), leur 36^e réunion de haut niveau. Comme lors des dernières rencontres, elle était élargie à l'UNOCA, dont la délégation était conduite par son chef, M. François Louncény Fall. Ses collègues ont pris note de son exposé sur la situation politique et sécuritaire en Afrique centrale ainsi que des efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) pour promouvoir la paix, la stabilité, l'égalité des sexes, la bonne gouvernance et le développement socio-économique dans la sous-région. Ils ont réitéré l'engagement des Nations Unies à fournir un soutien continu à la Commission de la CEEAC dans la mise en œuvre de sa vision stratégique quinquennale et de ses priorités en matière de paix et de sécurité.

Soutien au CIC

Par ailleurs, les participants ont félicité l'UNOCA et l'UNOWAS pour leurs efforts conjoints visant à intensifier la sensibilisation sur la situation dans le bassin du lac Tchad et à mobiliser un appui politique et financier accru en

faveur de la Force multinationale mixte (FMM) et de la mise en œuvre de la Stratégie régionale de stabilisation des zones touchées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad. Ils se sont également félicités de la détermination des deux bureaux régionaux à continuer de travailler en étroite collaboration avec la CEEAC et la CEDEAO pour soutenir la mise en œuvre de la Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique centrale et de l'Ouest.

En outre, les chefs de l'ONU concernés se sont engagés à apporter leur appui à une opérationnalisation efficace du Centre de coordination interrégional pour la mise en œuvre de la Stratégie régio-

▲ En dehors du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), M. Mahamat Saleh Annadif, et celui en charge de l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali (MINUSMA), M. El Ghassim Wane, a également pris part à la 36^e réunion de haut niveau du 15 novembre ainsi que le Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel, M. Abdoulaye Mar Dieye. Y ont également participé : les Coordonnateurs résidents des Nations Unies pour le Bénin (M. Salvator Niyonzima) ; le Burkina Faso (Mme Barbara Manzi) ; le Niger (Mme Louise Aubin) et le Sénégal (M. Siaka Coulibaly). Le Bureau de coordination des Nations Unies pour le développement en Afrique était aussi représenté à ces assises.

nale pour la sûreté et la sécurité maritimes en Afrique centrale et occidentale (CIC) basé à Yaoundé au Cameroun.

Les chefs de mission de l'ONU ont convenu de poursuivre leur

coopération dans les domaines liés à la gouvernance, et de renforcer l'échange d'informations entre leurs institutions respectives. Ils ont décidé de tenir leur prochaine réunion à Bamako (Mali) en mai 2022.

Commission mixte Cameroun-Nigéria : des progrès encourageants

La mise en œuvre des recommandations de la Commission mixte Cameroun-Nigéria était à l'ordre du jour de la 36^e réunion des Chefs de mission de l'ONU en Afrique de l'Ouest et au Sahel. D'après le Communiqué final publié à l'issue des travaux, les participants ont félicité les gouvernements des deux pays pour les progrès accomplis. La trente-troisième session ordinaire de ladite Commission mixte a en effet eu lieu à Yaoundé du 19 au 20 novembre 2021, sous la présidence de M. Annadif Mahamat Saleh, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel par ailleurs Président de la Commission mixte Cameroun-Nigéria.

A cette occasion, la Commission mixte a exprimé sa gratitude aux gouvernements du Cameroun, de l'Allemagne et du Nigeria pour leurs récentes contributions au Fonds d'affectation spéciale destiné à soutenir les exercices de la démarcation. Elle a pris note de la nécessité de mobiliser davantage de fonds pour d'autres activités liées à la démarcation et aux populations touchées.

Concernant les initiatives de renforcement de la confiance, la Commission mixte a salué la coopération des équipes de pays des Nations Unies au Cameroun et au Nigeria et les a encouragées à travailler en étroite collaboration avec les Nations Unies pour réaliser les projets déjà élaborés pour aider les populations concernées. Elle s'est également déclarée prête à travailler en étroite collaboration avec les Parties afin d'identifier et de recommander la mise en œuvre de projets d'infrastructures transfrontalières destinés à renforcer la coopération économique et l'intégration des deux pays et de la région. De plus, elle a recommandé aux deux Parties de finaliser l'accord d'exploitation conjointe des hydrocarbures le long de la frontière maritime.

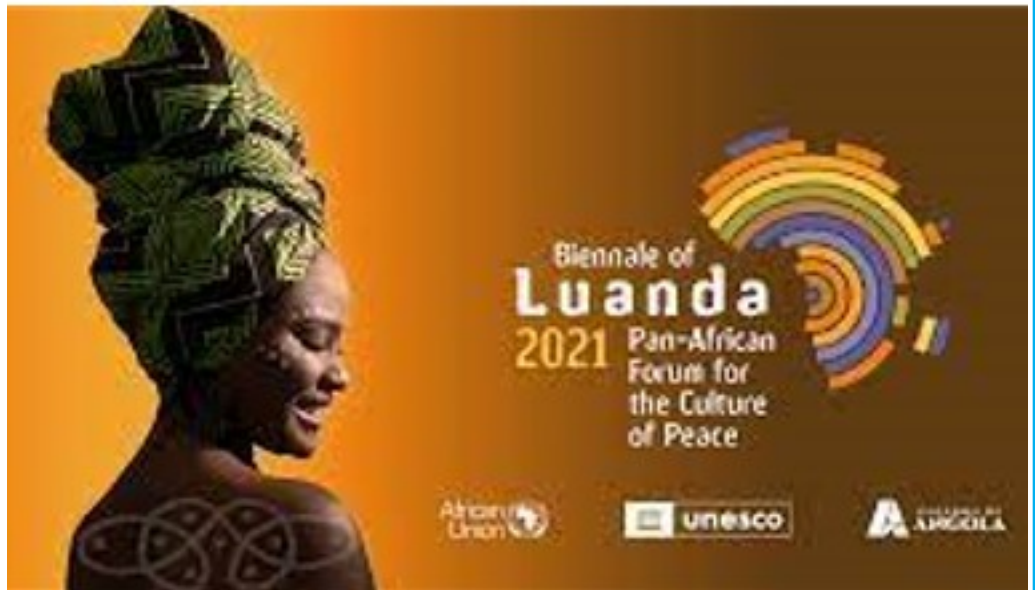
La trente-quatrième session de la Commission mixte se tiendra à Abuja du 25 au 26 août 2022.

Biennale de Luanda : « l'UNOCA est fier de rejoindre l'Alliance des partenaires »

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a participé à la deuxième édition de la Biennale de Luanda tenue en mode hybride (virtuel et présentiel) du 27 novembre au 2 décembre 2021. Dans une intervention par vidéo-conférence depuis Libreville, le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a évoqué l'importance de cet événement en soulignant que les thématiques abordées sont au cœur du mandat du Bureau dont il a la charge : outre la recherche des voies et moyens pour faire face aux défis émergents comme l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité dans la région, il a mis l'accent sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix en Afrique centrale ; la promotion des processus électoraux apaisés, démocratiques et inclusifs ; le renforcement du rôle des femmes, des jeunes et des organisations de la société civile dans la prévention des conflits, la médiation et l'alerte précoce ; etc.

Unité dans l'action...

« Notre présence [...] à la Biennale est la preuve que lorsque nous sommes unis dans nos objectifs et notre détermination, nous pouvons proposer des solutions plus efficaces et durables pour la paix », a expliqué le Représentant spécial, soulignant que « l'UNOCA est fier de rejoindre



La Biennale de Luanda, un « Forum panafricain pour la culture de la paix »

La Biennale de Luanda - « Forum panafricain pour la culture de la paix » - est une initiative conjointe de l'UNESCO, de l'Union africaine (UA) et du gouvernement angolais qui vise à promouvoir la prévention de la violence et la résolution des conflits, en encourageant les échanges culturels en Afrique et le dialogue entre les générations. En tant qu'espace de réflexion et de diffusion d'œuvres artistiques, d'idées et de bonnes pratiques liées à la culture de la paix, elle rassemble des représentants des gouvernements, de la société civile, de la communauté artistique et scientifique et des organisations internationales. Elle participe à la mise en œuvre du « Plan d'action pour une culture de la paix en Afrique/Agissons pour la paix » adopté en mars 2013 à Luanda, en Angola, lors du Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix ».

Source : d'après l'UNESCO

l'Alliance des partenaires». Il a précisé que l'Alliance « crée une occasion unique de promouvoir une culture de paix et de prévention des conflits sur le continent, fondée sur des idées et des engagements communs ». Pour conclure, M. Fall a confirmé qu'avec

« d'autres partenaires, l'UNOCA reste pleinement déterminé à traduire sa vision et son mandat sur la prévention des conflits en actions et initiatives concrètes, reflétées dans le plan d'action de la Biennale (2021-2023) et sa feuille de route ».

La Biennale de Luanda a été organisée par le Gouvernement angolais, l'Union africaine et l'UNESCO. L'édition 2021 a été célébrée sous le thème « Arts, culture et patrimoine : leviers pour construire l'Afrique que nous voulons ».



L'UNOCA participe au lancement du Réseau des femmes médiatrices de l'Afrique centrale



Le Réseau des femmes médiatrices de l'Afrique centrale (REFEMAC) a été lancé à l'issue de la conférence régionale sur « l'implication des femmes dans les processus de prévention, médiation et de consolidation de la paix en Afrique centrale » organisée à Kinshasa du 7 au 8 décembre 2021 par la CEEAC - avec l'appui technique et financier de l'UNOCA, du PNUD et des gouvernements du Canada et de la RDC. Il s'agit de l'un des résultats concrets de cette rencontre, qui a mobilisé une centaine de participants venus des onze Etats membres de la CEEAC ainsi que des responsables de haut niveau des institutions gouvernementales, des organisations internationales, des agences onusiennes, des représentantes des associations féminines, de la société civile, des universitaires, etc. Pendant deux jours, ils ont abordé les questions relatives aux actions possibles pour une meilleure prévention contre les violences faites aux femmes et aux filles, un renforcement des réseaux existants ainsi que la mise en place de nouveaux partenariats stratégiques et les modalités de financement de projets pertinents concernant les femmes, la paix et la sécurité en Afrique centrale.

aux niveaux communautaire, régional, international et trans-frontalier. Par ailleurs, ils ont évoqué les efforts qui doivent être déployés pour une mise en œuvre

centrale. Dans le même esprit, ils ont souligné la nécessité de dégager de nouvelles pistes pour accélérer la concrétisation des politiques sous-régionales afin de

Conseil de sécurité sur les Femmes, la paix et la sécurité. A l'ouverture des travaux, Mme Marilyn Ngum Fru, Conseillère politique principale à l'UNOCA, avait rappelé l'importance de cette Résolution. Prenant la parole au nom du Représentant spécial, elle a indiqué que cet instrument « guide le travail de l'UNOCA et son partenariat avec la CEEAC et ses Etats membres, les organisations de la société civile et les autres acteurs, en matière de participation des femmes, de promotion des droits et d'autonomisation des femmes ». A l'issue des travaux, les femmes ont remis au Gouvernement congolais, représenté par le Premier ministre Sama Lukonde (photo de gauche), leur « Déclaration » portant sur la mise en œuvre de ladite résolution en Afrique centrale. Il a salué un tournant dans la marche des femmes, précisant que cette déclaration a le mérite de cristalliser l'engagement de la sous-région contre les inégalités et les injustices faites aux femmes et en faveur de leur implication dans la résolution des conflits.



effective et efficace du Plan d'action régional sur les Femmes, la Paix et la Sécurité en Afrique

renforcer l'implication des femmes dans les processus de paix, conformément à la résolution 1325 du

Cette « Déclaration » de Kinshasa a été soumise aux Etats membres de la CEEAC lors d'une réunion à Brazzaville du 10 au 11 décembre 2021.

Processus de paix

Les participants ont également partagé des expériences et des réflexions sur la place de la femme dans la société en insistant sur son rôle constructif en matière de médiation, y compris

Présence de quelques personnalités importantes

La conférence de Kinshasa a enregistré la présence de plusieurs figures de la lutte pour les droits de l'homme en général et ceux des femmes en Afrique centrale en particulier. Il en est ainsi, entre autres, de Mesdames Cathérine Samba-Panza, ancienne Présidente de la République centrafricaine au cours de la période de transition de janvier 2014 à mars 2016 et Co-Présidente de FemWise-Africa ; Achta Djibrine Sy, Ministre tchadienne de la Culture et Présidente de la Plateforme des femmes médiatrices du Tchad ; Honorine Nzet Biteghe, ancienne Ministre gabonaise des Affaires sociales et Présidente des Droits des femmes et de la parité dans son pays.

Alerte précoce – Prévention des conflits : renforcement des capacités des acteurs impliqués



Un atelier sous-régional « de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'alerte précoce et la prévention des conflits en Afrique centrale » a eu lieu du 29 au 30 novembre 2021 à Libreville (Gabon). Conjointement organisée par le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) et l'UNOCA, cette activité, qui a aussi bénéficié du soutien technique de la Commission de la CEEAC et de la collaboration du gouvernement gabonais, a permis de convenir des stratégies pertinentes pour le partage des informations entre les différentes parties prenantes concernées. A cet égard, le rôle des ONG a été rappelé. D'où le soutien réaffirmé à la Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits en Afrique centrale (COPAC), dont les capacités institutionnelles et opérationnelles ont été évaluées lors de l'atelier de Libreville. Les membres de ladite Coalition y ont d'ailleurs pris part, aux côtés d'autres acteurs clés issus de divers horizons.

Source de financement

Cette rencontre était également l'occasion d'identifier les sources de financement pour la création et la pérennisation des antennes nationales du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC). En ouvrant les travaux au nom du gouvernement, M. Placide Blaise Olouba Odounga, Commissaire adjoint à l'Intégration régionale, représentant du Ministre gabonais des Affaires étrangères, a plaidé pour une mobilisation de fonds conséquente. Il a précisé que la

redynamisation des dispositifs d'alerte précoce en dépendait. M. Samuel Gahigi, Chef de la Section politique de l'UNOCA, a

prononcé son allocution par visioconférence, est allé dans le même sens. Il a particulièrement mis l'accent sur les efforts du Centre

chef de l'UNOCA, il a indiqué qu'il est nécessaire de densifier les efforts visant à anticiper et empêcher l'avènement ou le resur-



souligné l'importance d'une telle redynamisation en insistant sur le bien-fondé des outils de collecte et d'analyse des informations dans la prévention des conflits. Intervenant par visioconférence au nom du Représentant spécial,

gissement de nouvelles et d'anciennes crises sociopolitiques qui déstabilisent potentiellement l'Afrique centrale.

M. Louis Marie Bouaka, Directeur du CNUDHD-AC, qui a aussi

en matière de consolidation pratique des mécanismes d'alerte précoce, de prévention et d'analyse. Dans ce cadre, il a rappelé qu'une Equipe de réponse à l'urgence (ERT) y a été créée en juin 2021.

DERNIERE HEURE : DES MEDIAS S'ORGANISENT POUR MIEUX LUTTER CONTRE LES DISCOURS DE HAINE

La Plateforme des organisations des professionnels des médias pour la paix et le développement durable en Afrique centrale a tenu son assemblée générale constitutive le 30 décembre 2021 à Douala (présentiel) et par vidéoconférence pour les membres résidant hors du Cameroun. Au menu : bilan des activités/actions entreprises depuis le Forum régional de Douala sur la lutte contre les discours de haine, examen et adoption des textes de base de la Plateforme puis mise en place du bureau exécutif.

L'événement a été organisé grâce au soutien financier du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Les partenaires onusiens et ceux de la CEEAC (impliqués dans le Forum de Douala au cours duquel la Plateforme a été créée en octobre 2021) avaient la possibilité d'y participer comme observateurs. Nous y reviendrons. Rendez vous très bientôt pour la 64e édition de votre newsletter, et merci pour votre soutien habituel.



UNOCA

Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale
United Nations Regional Office for Central Africa

2022

Meilleurs vœux

Best wishes

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) ainsi que ses collègues vous adressent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2022.

Ensemble, continuons à œuvrer pour la paix et la sécurité, afin de promouvoir et de garantir l'intégration et le développement durable de la sous-région



INTERFACE

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • Bulletin mensuel d'information

Une publication de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique

Contact éditorial : Norbert N. Ouendji

Contact éditorial : Tél. Bur. + (241) 11 44 47 16 | Mobile : + (241) 65 72 23 23
Courrier électronique : ouendji@un.org - piounoca@un.org
Adresse postale : B.P. : 23773 Libreville, Gabon
Site internet : <http://unoca.unmissions.org>
twitter.com/UNOCA_NEWS
facebook.com/unoca.onu